

grand virage. Étant donné les périodes de brouillard à ce moment de l'année, les pilotes préférèrent un chenal assez large.

Il a été question lors des discussions avec les pilotes américains de faire passer les pétroliers chargés par le détroit d'Haro et ceux qui ne le sont pas, par le détroit de Rosario, ce qui éviterait des rencontres.

Le sénateur Langlois: Quelle est la largeur du détroit à l'endroit où s'est produite la collision?

Le capitaine Cook: Environ deux câblées ou un peu moins.

Le sénateur Langlois: Les pétroliers américains seront-ils assujettis au pilotage obligatoire?

Le capitaine Cook: Non, pas d'après les lois actuelles. Les navires américains peuvent naviguer entre les ports américains sans aucun pilote. Cela ressemble aux navires de croisière canadiens voyageant du Canada à l'Alaska; ils n'ont aucun pilote. Ces navires n'ont pas besoin de pilote.

Le président: Aimeriez-vous faire d'autre déclaration, monsieur Cook?

Le capitaine Cook: Naturellement, nous ne nous opposons pas au trafic maritime. Cela fait partie de notre travail, mais tant que les navires navigueront, il y aura des accidents; on ne les empêchera jamais. Tant qu'il y aura des erreurs humaines et des erreurs mécaniques, il y aura des accidents. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Il serait agréable si nous pouvions dire que nous pouvons les éviter.

Le président: Est-ce que votre remarque s'applique aux navires qui ont ou qui n'ont pas de pilote?

Le capitaine Cook: Avec ou sans pilote, oui, monsieur. J'oserais croire qu'il y aurait moins d'accidents avec des pilotes.

Le président: Quel est le désir du Comité en ce qui a trait à cette motion?

Le sénateur Argue: Bien que je ne connaisse pas la procédure habituelle, il me semble que nous pourrions faire une déclaration succincte selon laquelle nous avons entendu des témoignages qui nous amènent à certaines conclusions. On pourrait y inclure des recommandations au Sénat.

Le président: Sénateur Argue, nous devons aborder ce sujet. La motion était pour qu'on étudie le problème davantage. Nous avons eu comme témoins MM. Cook et Anderson. Que voulez-vous faire?

Le sénateur Argue: En ce qui a trait à d'autres témoins?

Le président: C'est ça.

Le sénateur Argue: J'aimerais en entendre d'autres. J'ai convenu d'en appeler un et il a témoigné.

Le sénateur Langlois: Incidemment, monsieur le président, j'ai informé le Comité récemment que M. Sharp est disposé à témoigner à ce sujet. Toutefois, je n'ai pu fixer de date qui lui conviendrait. Par contre, on m'a suggéré d'autres témoins, notamment M. Humphrys du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. On m'a dit qu'il est un de leurs conseillers et un expert en cette matière. Je n'insiste pas pour qu'il témoigne; il s'agit tout simplement d'une suggestion.

Le président: Le Comité veut-il s'ajourner jusqu'à convocation du président; les sénateurs Langlois et Argue pourrait alors essayer d'obtenir d'autres témoins? La séance ajournée à dix heures jeudi?

Le sénateur Argue: Oui. Toutefois, si le président pense que ce moment n'est pas opportun, il devrait fixer une date plus appropriée. Nous devrions nous réunir aussitôt que possible, entendre les autres témoins que nous aurons et ensuite nous occuper de la motion.

Le sénateur Burchill: Je crois que nous avons entendu assez de témoignages pour nous convaincre que, en ce qui concerne les Canadiens, ce n'est pas la meilleure voie. Nous avons également entendu des témoignages précisant que le gouvernement du Canada, semble-t-il, fait tout en son pouvoir pour empêcher qu'on utilise cette voie. Il y a eu des discussions avec des représentants des États-Unis pour leur indiquer que c'est une tentative dangereuse. Nous ne pouvons qu'appuyer ces efforts. Pourquoi l'ajournement?

Le président: Le sénateur Langlois a indiqué que M. Humphrys du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, témoignerait peut-être.

Le sénateur Langlois: C'était simplement une proposition.

Le président: Je m'en remets au Comité.

Le sénateur Blois: Quel autre témoignage faut-il?

Le président: Un autre facteur c'est que le comité de la Chambre a présenté son rapport recommandant qu'on s'oppose à cette route.

Le sénateur Burchill: Je ne sais pas ce que nous pourrions faire de plus qu'appuyer ce qui a déjà été fait.

Le sénateur Blois: Moi non plus je ne sais pas.

Le sénateur Argue: Je propose que le comité de direction prenne en considération ma motion, et peut-être la change dans une certaine mesure, à la lumière des témoignages et des mesures du gouvernement. Le comité de direction devrait faire rapport quant aux termes de la motion que nous pourrions adopter ici et ensuite laisser le Comité lui-même s'en charger. Nous sommes un peu exaspéré en ce moment. Qu'on s'occupe de la motion dans sa forme actuelle ou qu'on ne fasse rien. Quelqu'un devrait faire quelque chose à ce sujet. A mon avis, la motion a été appuyée ici et je crois que nous devrions y donner suite.

Le président: Le Comité désire-t-il renvoyer cette question au comité de direction pour qu'il étudie le libellé de la motion?

Le sénateur Blois: Certainement pas les mots «en rapport très étroit avec la Chambre des communes.» A mon avis, ce devrait être un comité mixte. Peut-être devrions-nous travailler plus étroitement avec l'autre Chambre.

Le président: Bien, M. Anderson a présenté son rapport.

Le sénateur Blois: Je sais qu'il l'a présenté, mais allons-nous suivre ses recommandations de manière précise? Voilà le point que j'aimerais soulever.

Le sénateur Langlois: Je propose que le Comité étudie l'ensemble du rapport du Comité de la Chambre des communes et qu'on modifie le texte de la motion. La question concernerait le Comité ensuite et je propose que nous nous ajournions jusqu'à convocation